



COMMUNE D'ALLAMAN

Efficacité énergétique et promotion des énergies renouvelables

PROMOTION DES DEUX-ROUES ELECTRIQUES – 01.01.2014

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

1. Demandeur

Nom, prénom :	
Adresse :	
NPA et lieu :	
Téléphone :	Date de naissance :
E-mail :	

2. Revendeur

Nom et lieu de l'entreprise :

3. Véhicule

Type du véhicule :	<input type="checkbox"/> Vélo électrique	<input type="checkbox"/> Scooter électrique
Marque et modèle :		
Prix :		

4. Conditions d'obtention des subventions pour deux-roues électriques

- La subvention à l'achat d'un vélo ou d'un scooter électrique neuf se monte à 50% du prix d'achat (après déduction d'éventuels rabais ou autres subventions), jusqu'à concurrence de CHF 500.-.
- Elle est réservée aux personnes ayant leur résidence principale à Allaman.
- Le demandeur acquiert le véhicule pour ses propres besoins et s'engage à ne pas le revendre moins d'une année après son achat.

5. Procédure

- Les demandes doivent être effectuées au moyen du formulaire communal correspondant, en principe AVANT l'achat du véhicule. Toute demande déposée APRES l'achat du véhicule, au plus tard le 31 décembre de l'année de l'achat du véhicule, est prise en compte, dans les limites du budget disponible.
- Les demandes sont adressées au Greffe communal, Place de l'Eglise 2, 1165 Allaman.
- Après vérification de la demande, la Municipalité fait parvenir au demandeur une confirmation de l'octroi de la subvention, valable jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.
- Après l'achat, mais au plus tard le 31 décembre de l'année en cours, le demandeur fait parvenir au Greffe communal les pièces suivantes : 1. la facture du véhicule, précisant le nom et l'adresse du vendeur du véhicule, le prix d'achat ainsi que d'éventuels rabais et autres subventions. 2. Les coordonnées bancaires complètes pour le remboursement de la subvention, conformément aux conditions d'obtention précisées sous point 4.

6. Signature

Le soussigné confirme l'exactitude des indications ci-dessus ainsi que le respect des conditions d'obtention (cf. point 4).

Lieu et date :

Annexe : Liste non exhaustive de revendeurs locaux de deux-roues électriques

Revendeur	Marques
<p>Baudat J.-P. et Fils Route de Saint-Cergue 68, 1260 Nyon www.jpbaudat.ch, j.p.baudat@bluewin.ch tél. 022 361 32 45</p>	<p>Matra Sports Sparta Wattworld io Scooter</p>
<p>Cycles Jacques Berthoud Route de Nyon 27, 1277 Borex, www.cycles-berthoud.ch, cycles-berthoud@bluewin.ch tél. 022 367 13 15</p>	<p>Bionx Wattworld</p>
<p>Easycycle La Place 22, 1182 Gilly www.easycycle.ch, info@easycycle.ch tél. 022 364 43 83</p>	<p>Bionx Cresta Daum Flyer Giant</p> <p>Ibex Koga Miyata Raleigh Villiger E-Ride Wattworld</p>
<p>Hubacher Quality Cycles Route de St-Cergue 2, 1260 Nyon, import@hubacher.ch tél. 022 362 70 20</p>	<p>Koga Miyata Flyer Wattworld</p>
<p>No Limit Route du Stand 72, 1260 Nyon info@nolimitbike.com tél. 022 362 21 35</p>	<p>Wattworld</p>
<p>AMS Motocycles Le Verney 5, 1184 Luins tél. 021 824 13 93</p>	
<p>Garage du Creux Route de la Gare 32, 1131 Tolochenaz tél. 021 801 34 50</p>	
<p>Risoto Cycles et Motos Sàrl Route de la Gare 23, 1169 Yens contact@risoto.ch tél. 021 800 05 37</p>	
<p>Rochat Cycles Sàrl Rue des Fossés-Dessous 2, 1170 Aubonne info@rochat-cycles.ch 021 807 18 04</p>	
<p>Cycles Dotti Av. Riond Bosson 10, 1110 Morges 021 801 73 51</p>	

N.B. : D'autres revendeurs sont éligibles.